

ANNEXE AU  
JOURNAL OFFICIEL  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15  
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard .....01.40.58.75.00  
Annonces .....01.40.58.77.56  
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10  
Abonnements.....01.40.15.67.77  
(8 h 30 à 12 h 30)

**Associations**

**Fondations d'entreprise**

**Associations syndicales  
de propriétaires**

**Fonds de dotation**

**Annonce n° 1754 - page 915**

**87 - Haute-Vienne**

**ASSOCIATIONS**

**Modifications**

Déclaration à la sous-préfecture de Bellac.

*Ancien titre* : ASSOCIATION DES EDUCATEURS SPORTIFS PROFESSIONNELS MOTO (A E S P M ).

*Nouveau titre* : **ASSOCIATION DES ENCADRANTS ET ENSEIGNANTS PROFESSIONNELS MOTO.**

*Nouvel objet* : développer les activités liées aux sport et/ou au tourisme motocycliste, défendre les intérêts des membres de l'association, développer les conditions de travail et d'encadrement, étudier les questions de nature à favoriser le développement des activités motocyclistes encadrées et l'emploi dans ce domaine, entretenir avec la fédération sportive de tutelle délégataire les relations nécessaires à l'amélioration des formations professionnelles et à la qualité du service rendu, sensibiliser les pratiquants par l'enseignement ou l'encadrement à une activité respectueuse de l'environnement.

*Siège social* : L'Age, 87190 Magnac-Laval.

*Date de la déclaration* : 2 février 2015.